

# ASC, c'est assez !!

Mars 2020 – DOGO

Pourquoi vos activités Sociales et Culturelles ne sont pas disponibles à la DOGO ? La CFE- CGC souhaite rétablir la vérité :

- Il y a urgence d'ouvrir l'ensemble des prestations ASC : le CSEE doit désormais s'affranchir de la validation du QF (Quotient familial).
- Un budget sérieux et honnête doit être présenté aux Elus CSEE. Ce budget doit prendre en compte le reliquat des deux anciens CE (Ouest et Normandie Centre) ainsi que la subvention Orange pour le mois de décembre 2019 et l'année 2020, tout en veillant à limiter les frais de gestion inutiles.
- A date, est ce que l'infrastructure du CSEE permet de lancer les prestations ? Hélas non, l'ancrage territorial ne facilite pas la tâche avec la fusion des deux DO (Normandie Centre et Ouest). Le manque d'anticipation ne permet pas d'avoir un site web, élément de communication central, entre les salariés et le CSEE.
- Néanmoins, certaines prestations vont être ouvertes très prochainement : CESU Handicap ainsi que les événements heureux (mariage, naissance...).

Pour répondre à des contre-vérités rapportées par des Organisations syndicales peu scrupuleuses :

## ► 1<sup>ère</sup> des Fake News :

La CFE-CGC détient la majorité au CSEC (Comité Central) :

**Faux**, la CFE-CGC est devenue la première Organisation Syndicale du groupe Orange, mais le score réalisé aux élections de 26.08% ne représente que 7 voix exprimables pour 25 voix dans cette instance. De fait, la CFE-CGC n'a pas la majorité qui est atteinte avec 13 voix.

## ► 2<sup>ème</sup> des Fake News :

La CFE-CGC bloque la mise en place des ASC :

**Faux**, la CFE-CGC n'étant pas majoritaire au sein de l'instance du Comité Social et Economique Central (CSEC, ex CCUES) ne peut imposer un quelconque blocage en détenant seulement 7 voix (7 voix CFDT, 4 voix CGT, 3 voix SUD, 2 voix FO, 1 voix CFTC et 1 voix STC).



## ► 3<sup>ème</sup> des Fake New :

La CFE-CGC ne veut pas prendre ses responsabilités au CSEC concernant les prestations ASC et de fait, bloque aussi les prestations au sein de certains CSE :

**Faux**, la CFE-CGC souhaitait prendre la responsabilité de la gestion des ASC en maintenant sa politique de gestion en fonction des grades de chaque salarié et non de son Quotient Familial. Suite au refus des autres élus d'un modèle qui fait ses preuves et satisfait les salariés, et qui bénéficient déjà de leurs prestations, la CFE-CGC a proposé qu'ils prennent en main la gestion des ASC... Cette proposition est refusée de manière systématique. **Alors qui bloque les prestations ?**

